

le GARD 3.0



RAPPORT DE SITUATION 2019 EN MATIERE
DE DEVELOPPEMENT DURABLE



00

Préambule

P03 Le contexte 2019 : Le rapport spécial du GIEC sur les enjeux de la gestion durable des sols et le diagnostic Eau et Climat 3.0 : préparons l'avenir

01

Finalité 1 : Cohésion sociale, solidarité

P05 Accéder aux services sur l'ensemble du territoire, à un habitat de qualité et prévenir la précarité énergétique

P05 Accompagner les plus fragiles pour garantir l'autonomie

02

Finalité 2 : Education et épanouissement de tous

P08 Favoriser l'accès à la culture, aux sports et à la nature pour assurer l'épanouissement de tous les gardois

03

Finalité 3 & 4 : Lutte contre le changement climatique, aménagement et préservation de la biodiversité et des ressources

P11 Aider les territoires à s'adapter au changement climatique

P11 Permettre aux gardois de s'engager dans la transition énergétique et environnementale

P11 Préserver les ressources naturelles

04

Finalité 5 : Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

P14 Faciliter l'accès aux produits locaux par une offre alimentaire de qualité et structurée

P14 Promouvoir une consommation responsable et la valorisation du patrimoine gastronomique

P14 Prévenir les déchets et lutter contre le gaspillage alimentaire

P14 Accompagner les filières innovantes et durables

05

Modalité : Gouvernance

P17 Une culture du partenariat avérée avec les acteurs du territoire

P17 Pour être au plus proche de tous les gardois

06

Administration responsable

P20 Maîtriser les déplacements et promouvoir l'eco-mobilité ou déplacements doux

P20 Rationnaliser les besoins

P20 Réduire les consommations énergétiques et développer la part des énergies renouvelables

07

La Transition en action

P22 Un nouveau bâtiment administratif pour les services des Solidarités et du Cadre de vie

Préambule

Le présent rapport de situation en matière de développement durable est produit dans le cadre des exigences fixées par le Grenelle 2 de l'Environnement aux collectivités de plus de 50 000 habitants (loi 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement).

Il rend compte de l'action du Département du Gard en faveur du développement durable, tant par les politiques publiques qu'il déploie que par sa volonté de faire évoluer son fonctionnement et ses propres pratiques.

Ce document ne se veut pas un bilan d'activités exhaustif, mais une mise en lumière de contributions de la collectivité départementale au regard des finalités du développement durable, dans la limite des informations disponibles à la date de rédaction et évalue les résultats concrets obtenus sur l'exercice 2019.

Conformément aux recommandations du Ministère et du Décret n°2011-687 du 17 juin 2011, le rapport s'articule autour des finalités du cadre de référence des projets territoriaux de développement durable et d'Agendas 21 locaux :

- **La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations,**
- **L'épanouissement des êtres humains,**
- **La lutte contre le changement climatique,**
- **La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,**
- **Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.**

*Et met en avant les démarches engagées en matière de **gouvernance** et pour **une administration responsable**.*

Aborder la question du développement durable en amont du débat d'orientation budgétaire est certes une obligation réglementaire, mais c'est surtout une nouvelle façon de valoriser l'action publique par le prisme de l'efficacité et de l'efficience autour des piliers du développement durable.

Le législateur a souhaité institutionnaliser, comme outil de dialogue local un temps pendant lequel les interventions des collectivités sont examinées dans leur complémentarité, leur interdépendance, la façon dont elles sont menées avec les habitants et enfin la façon dont la collectivité met en œuvre une démarche exemplaire en matière de développement durable.

A partir de cette obligation, instaurée en 2011 par le décret n°2011-687, le Département inscrit désormais ce rapport sur la situation en matière de développement durable comme un rendez-vous annuel de l'Assemblée Départementale.

La rédaction de ce rapport est réalisée sous l'autorité du Président, sur proposition de la Commission développement durable. Il inscrit le développement durable au cœur des politiques départementales.



Le rapport 2018 s'inscrivait dans la dernière actualité du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) qui en octobre 2018 publiait un rapport spécial sur l'évaluation des conséquences d'un réchauffement planétaire supérieur à 1,5°C. Ce rapport de situation 2019 en matière de développement durable présente, quant à lui, des données à l'échelle du département sur l'impact déjà visible du réchauffement climatique dans le Gard.

Sont ensuite évaluées au regard des **5 finalités** l'ensemble des actions départementales 2019, sur la base de données contextuelles, d'un bilan chiffré et des priorités sont fixées pour l'année 2020.

Enfin il a été choisi d'évaluer un projet départemental emblématique au regard de sa contribution à l'ensemble des objectifs du développement durable. Le nouveau **bâtiment administratif des services des Solidarités et du Cadre de Vie, à Nîmes** a été choisi pour illustrer, de façon concrète, l'apport d'un projet que le Département a voulu exemplaire en matière de rationalisation et de construction, porté en concertation avec les utilisateurs et en lien avec son territoire, et qui ouvrira ses portes au début de l'année 2020.

Le contexte 2019

Le rapport spécial du GIEC (août 2019) sur les enjeux de la gestion durable des sols et le diagnostic Eau et Climat 3.0 : préparons l'avenir.

Après avoir alerté, en octobre 2018, sur les efforts sans précédent à accomplir pour contenir la hausse des températures à +1,5 °C par rapport à la période préindustrielle – alors même que les engagements actuels des Etats laissent prévoir une augmentation de +3 °C à la fin du siècle –, le GIEC a publié, le 8 août 2019, un rapport spécial sur le changement climatique et les terres.

Cette nouvelle expertise porte sur « les changements climatiques, la désertification, la dégradation des terres, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres ». Soulevant ainsi la question de l'affectation et de l'usage des terres qui est en effet étroitement liée à celle des conditions de vie et de subsistance des populations, des modèles de développement et de consommation, des pratiques agricoles et sylvicoles.

Des enjeux très largement partagés notamment dans le cadre de l'élaboration de la stratégie départementale de gestion de la ressource en eau face au changement climatique. Plus particulièrement dans l'étude « Eau et climat 3.0 : Préparons l'avenir ». Cette dernière met en lumière les 1^{er} effets du changement climatique et ses conséquences à l'échelon du territoire gardois (illustration ci-contre).

Ces deux rapports confirment deux impératifs : réduire nos émissions de gaz à effet de serre en urgence pour limiter le réchauffement : adapter nos territoires pour prendre en compte d'importants changements à venir.

C'est dans ce contexte que l'action du Département du Gard s'inscrit et oriente les mesures à mener pour accompagner ce changement.



FINALITES 1

Cohésion sociale, solidarité

Au cœur de ses compétences et de son projet politique, les solidarités constituent une part prépondérante des ressources budgétaires et humaines du Département du Gard. 60% de son budget est consacré à l'accompagnement des gardois au titre de l'action sociale.

Les agents départementaux agissent au quotidien pour des milliers de gardois, en situation de précarité pour certains, de danger pour d'autres et plus naturellement face à la vieillesse et la dépendance.

Acteur majeur de la cohésion sociale et de la solidarité envers les personnes les plus fragiles, il mène les politiques visant l'amélioration de la qualité de vie.

Repères - 2019



742 006

gardois en 2019, le département connaît une pression démographique importante avec plus de 70 000 nouveaux gardois à l'horizon 2030



26%

De la population gardoise est âgée de 60 ans et plus.



11.6%

des Français parmi les plus modestes dépensent plus de 8% de leurs revenus pour payer leur facture énergétique du logement.

Des résultats concrets pour...

Accéder aux services sur l'ensemble du territoire



Le Département s'engage dans le cadre du **plan national de lutte contre la pauvreté** par la signature d'une convention avec l'Etat pour la mise en œuvre d'un service départemental de l'insertion et des services publics d'ici 2020. Cet engagement du Département se concrétise par la transformation de l'ancien collège Diderot à Nîmes pour accueillir le premier service public départemental de l'insertion et de l'accès aux droits.



50 opérations ont été lancées par le Département pour passer d'un débit Internet faible au Très Haut Débit (33 opérations de montée en débit et 17 opérations de fibrage).



La réalisation du **réseau 100% fibre** a été confié à « Gard Fibre » pour équiper 50 000 prises en 2019, les 1^{ères} communes éligibles se situent au Sud-Est du Département.

A un habitat de qualité ...

153 dossiers aidés dans le cadre du programme Habiter Mieux (220 en 2018) pour les travaux d'amélioration thermique des logements.

Et prévenir la précarité énergétique



Un objectif d'accompagnement de 450 ménages dans le cadre du Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie (SLIME) pour 2019, 240 ménages ont déjà bénéficié du dispositif depuis son lancement en septembre 2017, soit plus de 33 430 190 kwh « économisés » par les bénéficiaires.

Des actions préventives pour éviter le surendettement :

- **5 627 dossiers** au titre du Fond Solidarité Logement « charges », pour près de 751 000 euros lors du 1^{er} semestre 2019.
- **31 dossiers** au titre du FSL « Maintien - aide à l'énergie ». Un dispositif qui permet la mise en place d'un « engagement au paiement raisonnable » dans le cadre d'un partenariat avec les fournisseurs d'énergie et d'eau. Les ménages peuvent s'acquitter d'une dette grâce aux délais de paiement adaptés en appui de l'aide « Maintien - aide à l'énergie ».

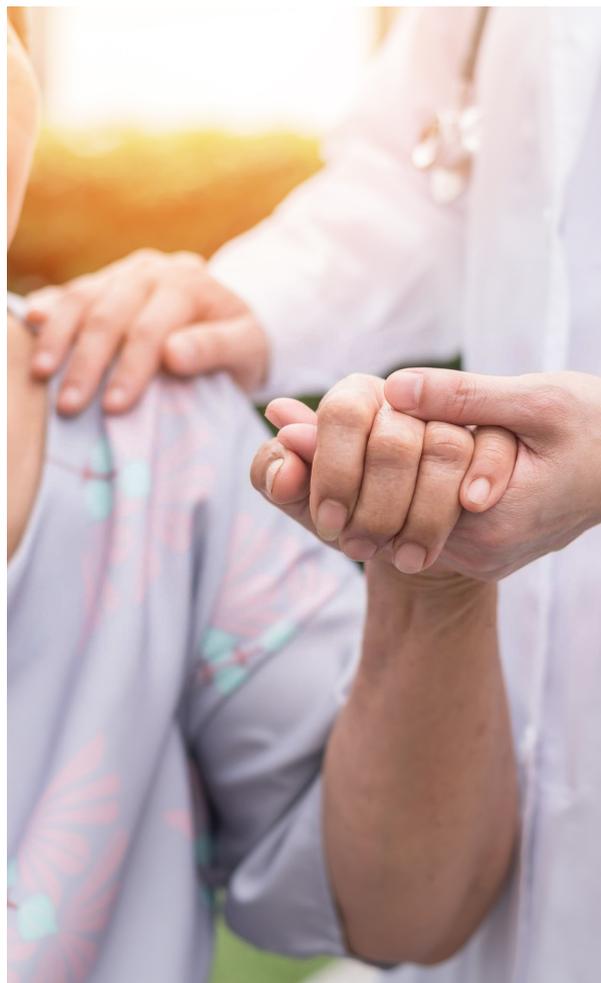
Accompagner les plus fragiles pour garantir l'autonomie



9 898 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée pour l'Autonomie (APA) à domicile et **5 584** pour l'APA en établissement au 07/07/2019.



43 chantiers en 2019 menés par le Département du Gard incluant des clauses sociales qui permettent à des personnes en difficulté de s'engager dans un parcours d'insertion, via notamment la mise en situation de travail.



Fait en 2019, retour sur ...

Le nouveau collège Ada Lovelace à Nîmes, un établissement au cœur des enjeux du développement durable et plus particulièrement des enjeux de mixité sociale.

Inauguré en septembre 2019, outre les novations dans la conception et le fonctionnement (développé dans le « Fait en 2019, retour sur » de la partie Administration Responsable), ce nouvel établissement est un laboratoire des innovations :

- par **l'inscription dans l'opération de renouvellement urbain** du quartier du Mas de Mingue en concertation avec ses habitants.
- avec une volonté forte de l'ensemble des acteurs d'être à la conquête de la mixité sociale dont les 1^{ers} résultats s'expriment dès à présent avec un retour des élèves dans le collège de secteur.
- dans **le projet pédagogique** novateur les « arts et cultures du numérique ».
- dans **l'implication des usagers** depuis sa conception, en passant par son fonctionnement, en encourageant un usage responsable à travers les nouvelles technologies et en remplaçant l'utilisateur comme acteur clé de la performance de l'outil.



« Emotions Tree »

Dans le cadre du dispositif du « 1 % artistique », création d'une œuvre dédiée au numérique avec la production d'un « Emotions Tree - l'Arbre des Émotions », par Diego Ortiz avec la participation active des collégiens.

« l'Arbre des Émotions » est une œuvre sur mesure centrée sur les émotions. Visible partout sur un écran LED de grande dimension. On peut voir l'évolution de la forme de cet arbre, constitué de nuages de points en 3D. Cette forme générative se transforme en fonction des personnes environnantes comme un baromètre de l'émotion des usagers.

En priorité pour 2020

Agir au plus près des gardois

Contribuer à l'amélioration de l'habitat pour une meilleure adaptation au changement climatique.

Retour sur la priorité 2019 Agir au plus près des gardois	
✓	Dans une logique de prévention et de solidarité notamment en matière d'accès au logement
✓	de lutte contre la précarité énergétique
✓	Renforcer l'accessibilité des services aux publics
✓	Déploiement du haut débit et de la téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire.

FINALITES 2

Education et épanouissement de tous

Le Département du Gard mobilise d'importants moyens pour assurer de bonnes conditions d'accueil et d'étude des collégiens gardois. Il est compétent pour la prise en charge technique, financière de la construction, de l'entretien, de l'équipement et du fonctionnement des 53 collèges. Il assure la gestion des personnels techniques et des services d'accueil et d'entretien ainsi que de la restauration scolaire. Il s'occupe également de la gestion de la sectorisation des collèges (carte scolaire) et participe à des dispositifs relais (classes et ateliers) pour les collégiens en risque de marginalisation scolaire.

Par ailleurs, le Département du Gard consacre une partie de ses moyens au développement de la lecture, des pratiques culturelles et de l'accès au patrimoine.

Ces politiques départementales favorisent ainsi l'accès à la culture et l'épanouissement de tous.

Repères - 2019



entre **16 500 et 17 500**

associations gardoises de toutes tailles, actives dans tous les domaines de la société.



près de **30 000**

collégiens dans le Gard pour 53 collèges publics et plus de 7 000 collégiens pour 18 collèges privés..



9 000

km de sentiers classés au titre du plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR) dont 3 000 km sont en gestion départementale.

Des résultats concrets pour...

Favoriser l'accès à l'éducation, aux sports et à la nature pour assurer l'épanouissement de tous les gardois ...

Une meilleure égalité des chances grâce à la nouvelle sectorisation des collèges, des ambitions éducatives à 3, 5 et 10 ans pour lesquelles, le Département s'engage pour accueillir 30 000 collégiens selon les prospectives démographiques.



8 000 ordinateurs et tablettes numériques pour accompagner les collégiens dans l'apprentissage et la maîtrise des outils numériques d'aujourd'hui et de demain. Soit un ordinateur pour 4 élèves alors que la moyenne nationale se situe à 1 pour 5.



51 structures (associations ou centres sociaux) porteuses d'actions au titre du « Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité » (CLAS) pour lutter contre l'échec scolaire en accompagnant les jeunes et leurs parents dans les méthodes d'apprentissage et ainsi favoriser la réussite éducative. Au total en 2018/2019 ce sont 216 actions proposées pour 2 448 jeunes accompagnés.



Des projets jeunes soutenu par le Département du Gard et ses partenaires pour les jeunes de 16 et 26 ans qui ont le souhait de réaliser un projet culturel, humanitaire, écologique ou sportif.

51 collèges publics, soit plus de **11 000** collégiens sont concernés par le dispositif "Artiste au collège" permettant des résidences d'artistes et la participation des collégiens aux étapes de création par le biais d'ateliers de coproduction.

... A la culture,

Grande exposition rétrospective consacrée au peintre post-impressionniste Albert André à l'occasion de son 150^e anniversaire aux Archives Départementales du Gard du 11 octobre 2019 au 29 mars 2020.

Le Schéma Départemental de la culture est en cours de concertation. Il est l'occasion de répondre au mieux aux attentes des acteurs culturels et du public dans le cadre d'une élaboration conjointe.

... Aux sports et à la nature pour assurer l'épanouissement de tous les gardois.

Le plan vélo comme feuille de route structurante pour affirmer la volonté du Département dans le développement des mobilités douces pour lequel 14 millions d'euros d'investissement sont inscrits (entre 2019 et 2021) pour 10 actions concrètes.



Schéma de cohérence des activités de pleine nature - Après sa phase de concertation, le schéma se finalise pour devenir le cadre d'intervention de référence et assurer une cohérence des activités de pleine nature dans les principes du développement durable.



Tenue des assises territoriales de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable le 1^{er} octobre 2019, à Nîmes dont les objectifs sont de mobiliser les acteurs gardois, de valoriser les expériences partenariales et les initiatives citoyennes en faveur de la transition écologique.



Près de 110 km de voies vertes proposés aux familles et sportifs gardois sur l'ensemble du département, **75 km supplémentaires** sont programmés d'ici 2021, complétant les 140 km de boucles cyclo-découvertes (it inéaires cyclables balisés sur route « partagée »).

Création d'un **guide de l'organisateur des manifestations** des activités de pleine nature.

Fait en 2019, retour sur ...

La grande exposition aux Archives départementales pour le 150^e anniversaire d'Albert André

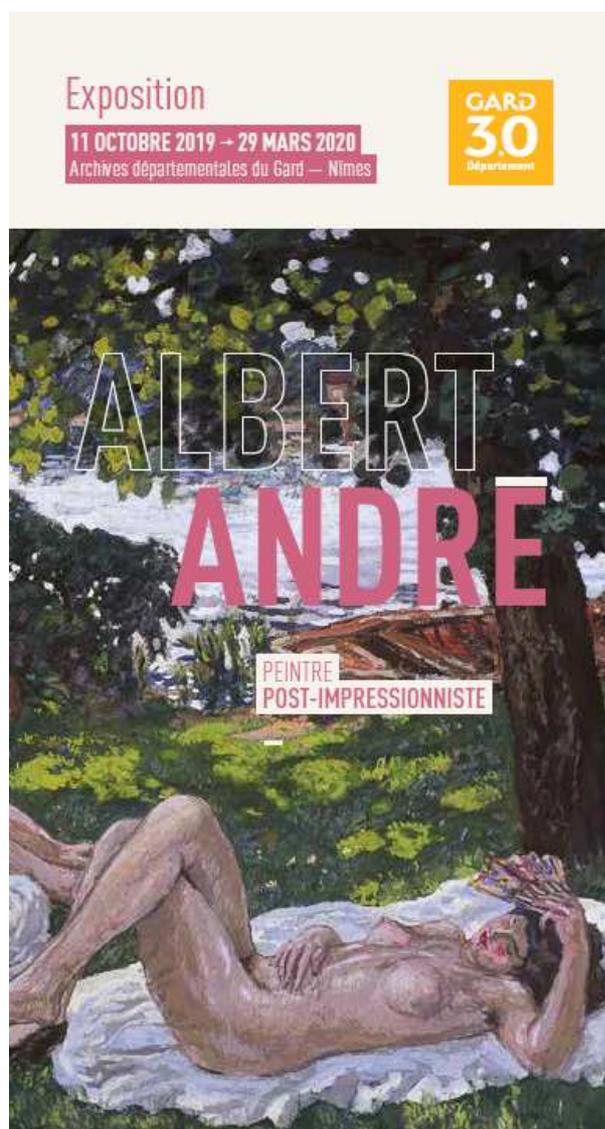
Des œuvres de jeunesse à l'affirmation d'un style propre, l'exposition retrace la carrière de ce peintre lyonnais entre les années 1890 juste après son arrivée à Paris et les dernières œuvres réalisées 50 ans plus tard dans sa maison de Laudun. En illustrant les 20 années d'amitiés partagées entre l'artiste et le grand maître impressionniste, la manifestation s'inscrit également dans le cadre de la célébration du centenaire de Pierre-Auguste Renoir.

L'exposition présente 170 tableaux et dessins dont 10 œuvres d'Auguste Renoir. Rassemblées pour la première fois, les œuvres sont issues des collections départementales et du musée Albert-André de la Ville de Bagnols-sur-Cèze.

Cette sélection est complétée par des prêts exceptionnels consentis par un collectionneur privé et plusieurs musées publics partenaires (Musée d'Orsay, Musée d'art moderne de la ville de Paris, Musée Paul-Dini de Villefranche-sur-Saône, Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis, Musée Renoir de Cagnes-sur-Mer).

L'exposition en chiffres clés :

- 170 tableaux et dessins exposés.
- 10 œuvres d'Auguste Renoir présentées au public.
- 15 prêts exceptionnels,
- 400m² d'exposition,
- 6 mois d'ouverture au public



En priorité pour 2020

Agir au plus près des gardois par :

La mise en œuvre du schéma des Activités de Pleine Nature et de la Culture.

FINALITÉS 3 & 4

Lutte contre le changement climatique

Préservation de la biodiversité et des ressources

Le caractère universel de l'Accord de Paris suite à la COP21 ne doit pas masquer le fossé persistant entre les engagements des États et l'effort de réduction des émissions de gaz à effet de serre à réaliser d'ici à 2030 pour garder la possibilité de limiter le réchauffement climatique en-dessous de 2°C. Même limité à 2°C, le réchauffement aura des conséquences auxquelles la société devra s'adapter.

A quelques semaines de la COP25, rendez-vous décisif pour concrétiser la hausse de l'ambition des pays pour lutter contre le changement climatique, de manière conforme avec les rapports des scientifiques, le risque que se creusent les inégalités entre celles et ceux qui disposent de moyens d'agir et celles et ceux qui n'en disposent pas est réel.

La clé de cet enjeu d'adaptation se trouve notamment au cœur des stratégies d'aménagement du territoire, à travers la recherche d'une conception nouvelle des lieux de vie et des infrastructures et la préservation des ressources gardoises.

L'action du Département vers les territoires s'articule autour de la protection foncière des espaces naturels réservoirs de biodiversité et de ressource en eau, la prévention des inondations, la lutte contre le risque incendie et la sensibilisation pour accompagner les changements de comportements nécessaires.

Repères - 2019



14

épisodes de pollution à l'ozone dans le Gard, en forte augmentation par rapport à l'année précédente. A lier aux températures élevées, au fort ensoleillement, à la présence d'industries et au trafic routier.



45.9°C

Lors de la vague de chaleur de la fin juin 2019, l'ancien record de température maximale en France de 44,1 °C observé à Conqueyrac dans le Gard (12/08/2003) a été battu. De nombreuses stations ont mesuré des valeurs exceptionnelles. 45,9 °C atteint le 28 juin à Gallargues-le-Montueux.

+1.7°C

en températures moyennes annuelles dans le Gard entre 1958 et 2008.



7 mois sur 12

en « sécheresse » c'est-à-dire présentant un déficit hydrique (différence entre précipitations et évapotranspiration potentielle) sur la zone Garrigues et Plaines (moyennes entre 1957-2007).



9

communes gardoises ont plus de 90% de leur population en zone inondable et 2 ont plus de 75% de leur population en zone inondable (le Grau-du-Roi, Vestric et Candiac).

Des résultats concrets pour...

Aider les territoires à s'adapter au changement climatique



Mise en œuvre du service public de gestion des barrages écrêteurs de crues. La technicité acquise dans la gestion des barrages et les investissements conséquents ont conduit le Département du Gard, au titre de la solidarité territoriale et en accord avec les EPCI concernés, à poursuivre de manière volontariste cette mission majeure pour la sécurité des Gardoises et des Gardois.



La poursuite du programme Accompagnement pour L'Adaptation de votre Bâti au Risque Inondation (ALABRI). Le dispositif consiste dans les zones d'aléas modéré à fort des PPRI, à accompagner les propriétaires dans la réalisation des diagnostics individuels de réduction de la vulnérabilité aux inondations puis pour ceux qui le souhaitent, dans le montage et suivi des dossiers de subvention pour la mise en oeuvre des travaux d'adaptation.



Démarche « PLU Gard Durable », 28 communes accompagnées par le Département depuis 2010. En 2019, 11 communes sont engagées dans la démarche (Bonnevaux, Sénéchas, Robiac-Rochessadoules, Massillargues-Attuech, Lamelouze, Cendras, Roquedur, Saint-Bonnet du Gard, Sumène, Méjannes-les-Alès, Collias).



Plus de 132 communes gardoises bénéficiaires de l'attribution de végétaux pour valoriser leurs espaces publics afin de maintenir l'identité végétale des paysages, préserver la biodiversité, anticiper les effets du changement climatique en favorisant des végétaux économes en eau et contribuer par la plantation à la réduction des îlots de chaleur. A noter que les végétaux sont produits dans le cadre d'un marché réservé à des établissements et services d'aide par le travail.



Permettre aux gardois de s'engager dans la transition énergétique et environnementale



Avec le portail web Climattitude.gard.fr, les initiatives citoyennes et les acteurs locaux engagés pour la transition énergétique sont valorisés, les solutions concrètes sont mises en avant.



Après la 3^{ème} édition du « **prix des initiatives pour une transition écologique et solidaire dans le Gard** » afin de récompenser les acteurs associatifs du territoire (20 000 € attribués pour 8 lauréats en 2019), la démarche est étendue aux collectivités gardoises engagées dans un projet en faveur de la transition écologique avec une enveloppe de 50 000 euros.

Préserver les ressources naturelles



Signature du 11^{ème} contrat avec l'Agence de l'Eau Pour les 6 ans à venir, le Département réaffirme l'importance de l'enjeu de l'eau dans le Gard. Qualité, quantité, garantie d'usages durables guideront la mise en place de cette contractualisation.



65 communes du Gard bénéficiant du droit de préemption sur les espaces naturels sensibles destiné à préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs naturels d'expansion des crues et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels.

Finalisation en cours de la **stratégie de gestion de la ressource en eau face au changement climatique** après la réalisation du diagnostic partagé des ressources en eau et des usages, de l'identification du panel de solutions mobilisables. La dernière phase va permettre la proposition d'une stratégie départementale sur un panel de solutions à la fois « classiques » (créations d'ouvrages) et d'autres plus novatrices et durables. Ces différentes solutions seront priorisées en intégrant une analyse économique et les spécificités des territoires.



Pratique du fauchage raisonné sur les routes départementales. Initiée en 2016 cette démarche permet de concilier sécurité et préservation de la biodiversité. Tous les ans, l'équivalent d'une surface d'1ha (soit 9 000 km d'accotement routier) est fauchée de façon tardive favorisant ainsi la biodiversité et limitant l'érosion des talus.



La collecte des déchets sur les bords des routes. Entre 350 et 450 m³ de déchets collectés et triés tous les ans et ce depuis 2011.

Fait en 2019, retour sur ...

La « transition en action », à l'occasion de la COP24, le Département du Gard a organisé une journée dédiée à la « Transition en action » dans le Gard aux Archives Départementales.

Deux temps forts ont marqué la journée du 14 décembre 2018 :

Une matinée dédiée à la jeunesse où près d'une 100^{aine} de collégiens ont participé :

- à **une table-ronde** pendant laquelle ils ont présenté leurs projets : la micro-entreprise collégienne « un bac pour tous » à Capouchiné, la SEGPA horticulture de Condorcet, et un projet jeune « Kairos'Light » autour du jeu vidéo.

- à **des ateliers** avec Les Petits Débrouillard, le Centre de Formation Social de Nîmes et l'Association des Semences Paysanne Lauréat 2018 du Prix des Initiatives pour une transition écologique et solidaire.

Une soirée grand public en présence du député européen M. Eric Andrieu Président de la commission d'investigation sur le système d'autorisation des pesticides en Europe. Il était l'invité d'honneur de cette table-ronde présidée par Geneviève Blanc, Vice-présidente du Département du Gard, déléguée à l'environnement et à la prévention des risques. Outre la table-ronde, cette soirée fut l'occasion de mettre en lumière l'engagement du tissu associatif gardois par la remise du prix des initiatives pour une transition écologique et solidaire qui primait 8 associations : La Maison des Semences Paysannes Gard-Cévennes, Gekologis, La Mainlev', la Maison des jeunes et de la culture – Maison pour tous en Uzège, l'EcologieToit, Cannelle, Vrac'attitude, Le Merlet.

Cet événement gardois a par ailleurs reçu la labellisation COP24 par le gouvernement polonais, hôte de la 24^{ème} Conférence des Parties en signe de son engagement.

Retour sur la priorité 2019 Agir au plus près des territoires	
	Mobiliser l'ingénierie départementale au service des territoires et des gardois
	Poursuivre les actions de préservation des paysages pour protéger la ressource en eau et la biodiversité.
	Favoriser les matériaux locaux et l'approche en coût global dans les projets de construction et de restructuration

En priorité pour 2020

Amplifier la production d'énergie renouvelable à travers le patrimoine départemental.

Renforcer les économies d'eau par l'amélioration des réseaux dans le cas du partenariat avec l'Agence de l'Eau.

Mettre en œuvre le schéma départemental de la ressource en eau avec par exemple des actions pour maîtriser l'imperméabilisation des espaces départementaux.



COP24 · KATOWICE 2018
UNITED NATIONS CLIMATE CHANGE CONFERENCE

FINALITE 5

Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Produire durable, c'est agir tout au long du cycle de vie des produits, depuis leur conception, en ayant recours à des filières locales, en adoptant des procédés de production moins énergivores et plus respectueux de l'environnement, tout en favorisant leur recyclage en fin de vie.

Le Département du Gard se mobilise pour une alimentation de qualité. L'assiette des gardois est aussi le fruit de ses interventions pour la production, l'hygiène, la consommation, la sensibilisation et la solidarité.

Repères - 2019



1^{er} position

pour le Département du Gard au niveau de la Région Occitanie concernant les **surfaces viticoles et de légumes**



2^e position

pour le Département du Gard au niveau de la Région Occitanie concernant le **nombre de ruches et de surfaces fruitières**



-15 jours

en moyenne au niveau national, les vendanges ont lieu 15 jours plus tôt qu'il y a 40 ans



70%

des collégiens gardois déjeunent à la cantine chaque semaine.



Près de 930

producteurs bio dans le Gard en 2019, alors que le département en comptait seulement 278 en 2006.



74%

des communes du Gard comptent au moins 1 exploitation Bio sur leur territoire.

Des résultats concrets pour...

Faciliter l'accès aux produits locaux par une offre alimentaire de qualité et structurée



Dans le cadre de sa Politique Alimentaire, le Conseil départemental a organisé le 30 septembre la signature de la **charte d'engagement pour une alimentation de qualité** avec l'ensemble des acteurs de la filière. Il s'agit de proposer un cadre d'échanges pour co-construire un programme d'actions intersectoriel et multi-partenarial pour l'alimentation des gardois.

Inauguration du **Mas des Agriculteurs** à Nîmes, 1 000 m² dédiés aux produits du Gard pour lequel le Département a accompagné le projet et y a participé à hauteur de 800 000 €.

Accompagnement inter-services de 5 collèges pilotes du Gard pour mettre en place un projet alimentaire dans leur projet d'établissement, dont les objectifs sont fixés tant au niveau de la restauration qu'au niveau pédagogique.

Pour promouvoir une consommation responsable et la valorisation du patrimoine gastronomique

Le collège Jean Rostand à Nîmes est le 1^{er} collège de l'Académie à recevoir une attestation de conformité au référentiel « en cuisine pour la restauration collective » par l'organisme indépendant Ecocert qui valorise l'introduction de produits « bio » et locaux dans les menus.



100 000 repas servis chaque semaine dans les 53 établissements publics du Gard pour lesquels le Département s'engage à proposer une alimentation locale, de saison, variée et de qualité.



Plus d'une centaine de jardins collectifs dans le Gard, espaces de lien social et de sensibilisation à l'agriculture durable et l'alimentation de qualité. Le Département, en partenariat avec la Fédération départementale des CIVAM du Gard, soutient le développement des jardins par un triple accompagnement : accompagnement technique et méthodologique, aide financière en investissement et en fonctionnement, mise en réseau des jardins collectifs du Gard.



Le Gard est le seul département de France à disposer de 5 sites remarquables du goût, label qui distingue des territoires berceaux d'une production emblématique associés à un patrimoine, à une culture et un environnement privilégiés : l'AOP Oignon doux des Cévennes, l'AOP huile d'olive de Nîmes, l'AOP Taureau de Camargue, la truffe noire du Pays d'Uzès et du Pont du Gard, et la figue de Vézénobres disposent de cette reconnaissance.

Prévenir les déchets et lutter contre le gaspillage alimentaire en restauration collective



47 collèges sur 53 équipés d'ici la fin de l'année de cellule de refroidissement (32 en 2017) pour favoriser la réutilisation des denrées et ainsi lutter contre le gaspillage alimentaire tout en assurant une bonne sécurité sanitaire.

Plus de 300 élèves de classe de 6^{ème}, 5^{ème}, de classe ULIS et d'internat relais sensibilisés à l'équilibre alimentaire et l'activité physique.



3 collèges (J. Rostand-Nîmes, Le Coutach-Quissac, Florian-Anduze) accompagnés pour la mise en place du tri des déchets avec des actions de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire.



153 heures auprès de 1 000 élèves des collèges avec les services civiques pour aborder les questions sur la façon de monter un projet, sur la lutte contre le gaspillage alimentaire avec l'organisation de campagne de pesées des déchets de cantine.

Accompagner les filières innovantes et durables

Le Département du Gard partenaire avec une entreprise pour tester l'utilisation de fibres végétales dans les techniques routières offrant ainsi une alternative aux pratiques conventionnelles.

Fait en 2019, retour sur ...

Le label Ecocert du collège Jean Rostand à Nîmes, 1^{er} établissement de l'Académie qui valorise l'introduction de produits bio et locaux dans les menus.

Ce label garantit une cuisine qui favorise les produits biologiques, locaux, dans des menus sains et équilibrés. Il s'inscrit dans une démarche globale environnementale avec la lutte contre le gaspillage et la gestion optimisée des déchets.

Depuis plusieurs mois, le gestionnaire, le cuisinier en chef et le principal de l'établissement, accompagnés par le Département du Gard, se sont organisés pour renforcer la part de bio dans les assiettes, vérifier le calibrage des portions, redéfinir les menus, l'objectif étant d'améliorer la qualité en maîtrisant les coûts. Dans les assiettes du collège Rostand, on retrouve :

- 21,52% de produits bios,
- 25 % de produits locaux,
- 10 % de produits bios et locaux,
- Au moins un plat végétarien proposé chaque semaine,
- Des entrées et des plats quasi-exclusivement préparés sur place (faits maison),
- Uniquement du fromage fermier découpé sur place et sous signe de qualité (AOP/AOC).

Cette volonté de renforcer la part de bio est sans incidence sur le coût du repas et par conséquent, sans augmentation du coût pour les familles.



En priorité 2020

Mettre en œuvre les pistes d'actions et recommandations pour la promotion des entreprises (et associations) du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) suite à l'élaboration d'un Livre Blanc pour l'ESS.

Finalisation du programme d'actions issu de la signature de la charte d'engagement pour une alimentation de qualité.

Retour sur la priorité 2019



Mettre en œuvre et territorialiser la **Charte d'engagement pour une alimentation de qualité** dans le Gard.



Animer le **pacte pour les entreprises en faveur de l'emploi local** par la promotion d'un achat durable, innovant et responsable de la collectivité.

MODALITE

Gouvernance

Repères - 2019



en action !

Conscient de la nécessité de mettre en place des synergies avec ses partenaires pour décliner ses plans d'actions, le Département inscrit ses politiques dans le cadre d'orientations défini avec les acteurs du territoire. Pour organiser une solidarité territoriale pérenne, le Département a ainsi choisi de constituer des établissements publics dédiés comme dans le domaine de l'eau, l'environnement, le patrimoine ...

Pour être au plus près des besoins des gardois, la collectivité dessine les services au public en replaçant les usagers au cœur des dispositifs et rénove ses lieux d'accueil et d'information pour offrir un meilleur service de proximité.

Elle inscrit enfin son action en complémentarité avec ses partenaires publics et formalise ses engagements auprès des acteurs privés.

L'engagement volontariste du Département contribue à la montée en compétence des professionnels et des acteurs, à l'image de la méthode BIM (Building Information Modeling) mise en œuvre pour le futur collège de Remoulins. Il s'agit d'un outil interdisciplinaire de conception, de réalisation et de l'exploitation qui repose sur une méthode de travail collaborative et une maquette numérique 3D évolutive. Cette dernière capitalise et ordonne des données intelligentes et structurées. Cette approche permet le partage d'informations fiables tout au long de la durée de vie du bâtiment, afin de replacer au cœur de l'acte de construire l'ensemble des acteurs et usagers.

Retransmission en direct des séances plénières de l'Assemblée Départementale avec possibilité de revoir l'intégralité des échanges sur le portail web du Département du Gard (gard.fr)



250 000

Pages vues pour 100 000 sessions sur gard.fr au 1^{er} semestre 2019.



Près de 46 000

fans ou followers qui suivent les publications du Département du Gard sur les réseaux sociaux (facebook, twitter, instagram, linked Inn).



120

Jeunes volontaires en services civiques accueillis depuis 2016 dans les différents services du Département du Gard pour des projets innovants.



Des résultats concrets pour...

Une culture du partenariat avérée avec les acteurs du territoire

Plus de 200 structures présentes aux rencontres territoriales pour le développement de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) dans le Gard qui se sont tenues du 19 au 28 mars 2019.

250 acteurs culturels mobilisés lors des rencontres départementales « Osons la culture » répondant à la demande du collectif des acteurs culturels gardois mobilisé depuis 2 ans autour de l'avenir de leurs activités. Une large concertation lancée en 2018 pour bâtir ensemble le Schéma départemental de la Culture dont la seconde phase de concertation du 7 février dernier avait comme objectif de proposer des solutions opérationnelles au travers de 12 ateliers thématiques.

5 réunions de concertation associant les acteurs du tourisme, du sport et de l'environnement ainsi que l'ensemble des Gardoises et des Gardois pour contribuer à l'écriture d'un schéma de cohérence des activités de pleine nature.

2 forums des métiers organisés pour les collèges Gaston Doumergue de Sommières et Jules Vallès à Nîmes pour permettre aux élèves des classes de 3^{ème} de rencontrer des professionnels.

Etre au plus proche de tous les gardois



Près de **120 jeunes volontaires en mission de service civique** accueillis au Département depuis 2016 pour des missions allant en moyenne de 8 à 9 mois notamment auprès des personnes âgées et des collégiens, au sein de la collectivité ou en lien avec des structures associatives.



276 collectivités adhérentes à l'Agence Technique Départementale (250 en 2018), pour bénéficier de l'expertise administrative, juridique et technique de l'Agence au service du territoire.



Le portail web www.climattitude.gard.fr pour faciliter la mise en relation des solutions locales et des usagers en diffusant les gestes adéquats à adopter en matière de déplacements, d'économies d'énergie et d'eau, d'alimentation, de jardinage, de tourisme ...



Dans le cadre des **visites « climattitude »** qui permettent de découvrir un acteur du territoire particulièrement engagé sur la transition énergétique, plus de 30 gardois sont venus le 28 mai dernier à la Grand'Combe découvrir l'action de l'Eco Loge Toit portée par le Service d'Entraide Protestant.



116 nouveaux contrats de territoire signés en 2019. Ce sont maintenant plus de 400 contrats territoriaux qui lient les élus gardois et le Département, garantissant ainsi l'octroi de subventions pour accompagner, dans les 3 prochaines années, les futurs projets des territoires.

Assistance à Maîtrise d'Usage du nouveau collège Ada Lovelace à Nîmes. Un dispositif pour intégrer les besoins des usagers tout en les associant aux décisions au cœur du projet et du cadre de vie, de la programmation à l'exploitation de l'établissement.

Fait en 2019, retour sur ...

Les ateliers de concertation dans le cadre de l'élaboration de la stratégie départementale de gestion de la ressource en eau face au changement climatique

Trois ateliers de concertation visant un large panel d'invités (acteurs publics, privés, associations, chambres consulaires, élus, agriculteurs,) se sont ainsi tenus en juin 2019, afin de partager le diagnostic et d'engager la réflexion sur les solutions à mettre en œuvre à l'échelle des territoires.

Ces ateliers, auxquels près de 200 personnes ont participé, auront été l'occasion de mobiliser l'intelligence collective des gardois pour se préparer ensemble à l'avenir et à un climat en changement.



En priorité 2020

- Poursuivre la mutualisation des lieux d'accueil au public (espace Diderot notamment).
- Accompagner et former les élus municipaux avec les services et partenaires du Département du Gard (CAUE, ATD).
- Fédérer les acteurs du territoire à l'occasion **des étapes de concertation** des schémas départementaux (culture, ressource en eau, ESS, ...).

Retour sur la priorité 2019



Adapter les **lieux d'accueil** aux publics et faciliter les démarches par le développement des **services numériques**.



Fédérer les acteurs du territoire à l'occasion **des étapes de concertation** des schémas départementaux (activités de pleine nature, ressource en Eau, etc.).

EXEMPLARITE

Administration responsable

Repères - 2019



3 109

agents au Département du Gard (hors assistants familiaux) dont 63% de femmes et 37 % d'hommes.

L'exemplarité de la collectivité doit s'exprimer sur l'ensemble des champs du développement durable.

Le bilan social de l'administration aborde prioritairement la situation des agents de la collectivité, et le présent rapport s'attache à évaluer les évolutions de pratiques bénéfiques pour la maîtrise des ressources et la transition écologique et énergétique.

La loi relative à la transition énergétique pour une croissance verte du 18 août 2015 a fixé le cadre de progrès des collectivités : elles consomment de l'énergie, mobilisent leurs territoires pour une consommation et une production plus durable, offrant ainsi de nouvelles opportunités à saisir dans un contexte budgétaire très contraint.

En 2019, le programme départemental de transition énergétique, initié en 2017, se poursuit notamment avec la mise en œuvre de la nouvelle stratégie patrimoniale, pour une conversion du parc bâti et de la flotte de véhicules plus économes et modernisés.

D'une façon générale, le Département du Gard poursuit son engagement et sa logique d'adaptation sur l'ensemble des champs sur lequel il est légitime pour agir. La fin de l'année 2019 sera notamment l'occasion de finaliser Le Plan De Mobilité de l'Administration (PDMA) initié en 2018 dont l'une des vocations est la limitation des émissions de gaz à effet de serre des déplacements générés par l'activité de la structure.



Près de 160 000

courriers par an arrivés pour le fonctionnement des services centraux (Nîmes uniquement).



14 624

heures d'insertion depuis le 1er janvier 2019, dans le cadre de la « clause d'accès à l'emploi ».



87

Points de livraison alimentés par le biais du groupement d'achat Hérault Energie pour 39 bâtiments départementaux et 6 collèges

Des résultats concrets pour...

Maîtriser les déplacements et promouvoir l'éco-mobilité ou déplacements doux



115 télétravailleurs dans les **14 télécentres** opérationnels sur l'ensemble du territoire (dont 1 dans l'Hérault) et **50 télétravailleurs à domicile**. Outre l'effet du télétravail ressenti comme favorable, notamment sur la réduction du temps de trajet, il évite l'émission de gaz à effet de serre liée aux déplacements.



18 véhicules légers électriques viennent compléter l'offre de véhicule conventionnel, à la disposition des agents du Département du Gard pour leurs déplacements sur le territoire dans le cadre de leur mission. **9 vélos à assistance électrique** sont également disponibles pour les déplacements de proximité.

Optimisation pour un meilleur service rendu de la réservation des véhicules de l'administration par la mise à disposition de boîtes à clés « intelligentes » sur Nîmes.



Plan de Mobilité de l'Administration (PDMA): Après l'enquête faite en 2018 pour mieux connaître les pratiques de mobilité des agents, l'année 2019 a permis l'élaboration du plan d'actions dont la finalisation est prévue pour la fin de l'année. Outre la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre, il vise à optimiser l'efficacité des déplacements des agents en améliorant ainsi les conditions de travail et de transport.

Rationaliser les besoins



Déploiement et mise en œuvre du logiciel de gestion patrimonial As-Tech (sur les aspects immobilier, mobilier, intervention et véhicules), pour uniformiser les différentes applications métier en vigueur, mutualiser les données, rationaliser l'exploitation et optimiser la prise de décision.

Pour favoriser l'économie circulaire, plus d'une 100^{aine} d'articles (mobilier ou matériels) cédés au profit d'associations Loi 1901, aux communes ou EPCI du Gard depuis 2015.

Démarche «Gard'ons les bons réflexes même au boulot», 3 bâtiments nîmois expérimentaux y ont participé ! Après une phase de diagnostic sur les sites, le plan actions a prévu une « green team » composée de référents permettant de coordonner et animer les actions autour de la maîtrise de l'énergie, de l'eau et la gestion des déchets.



Démarche 3R (Réduction, Ré-emploi, Recyclage) mise en œuvre pour optimiser et rationaliser le matériel informatique de la collectivité. Les équipements recyclables vont être valorisés par un acteur du réemploi permettant de donner une nouvelle vie aux différents matériels après leur reconditionnement.

Dématérialisation du courrier, lancement du projet en octobre 2019 avec un déploiement progressif dans les différentes directions pour optimiser la suivi, la traçabilité, la réduction des délais, les coûts et simplifier les circuits et harmoniser les règles de gestion.



Démarche d'achat responsable pour la fourniture de bureautique, **4,1%** des produits utilisés sont éco-responsables.

Réduire les consommations énergétiques et développer la part des énergies renouvelables



Optimisation des fluides : à périmètre constant, les consommations d'électricité de la collectivité enregistrent une baisse de **5%** pour les bâtiments jusqu'à 36 kVA (dit tarif « bleu ») et de **-2.4%** pour les compteurs supérieurs à 36 kVA (tarif « jaune »).

Préparation d'un contrat patrimonial avec l'ADEME dont l'ambition est de passer des énergies fossiles aux énergies renouvelables (biomasse, géothermie et solaire thermique) : **8 collèges et 3 bâtiments administratifs** sont concernés. Ce contrat permettant ainsi de réduire les coûts d'exploitation.

Près de 1 800 MWh de production (d'août 2018 à août 2019) par les installations photovoltaïques présentes sur 7 toitures des collèges du Département, soit l'équivalent de la consommation de près de 300 foyers (hors chauffage).



Programme Départemental de Maîtrise de l'énergie – Sur la base d'audits énergétiques, **6 bâtiments** vont faire l'objet de travaux de rénovation et d'amélioration de la performance énergétique. Un 1^{er} bouquet de travaux autour des équipements sera réalisé en régie accompagné par la suite, par un programme structurel concernant la performance des enveloppes. Ces opérations permettant ainsi d'améliorer le confort d'usage et d'exploitation tout en augmentant la valeur patrimoniale.



Lors des travaux d'entretien des routes départementales, **30 à 35% des fraisats (raboitage des enrobés) sont retraités** alors que la réglementation impose un retraitement minimum à hauteur de 20%.

Fait en 2019, retour sur ...

Le nouveau collège Ada Lovelace comme illustration emblématique des nouvelles pratiques exemplaires de constructions bâtimementales du Département du Gard

Outre la prise en compte de la question de la mixité sociale et des innovations dans le projet pédagogique, ce nouvel établissement concentre les innovations de **la conception au fonctionnement**. Il est le 1^{er} collège à énergie positive du Département, dans le cadre de la démarche Bâtiment Durable Occitanie (BDO, niveau argent) et lauréat de l'appel à projet « NoWatt » de la Région Occitanie. Il illustre ainsi la stratégie patrimoniale de rationalisation par la mise en œuvre de bâtiment performant, économe contribuant à un meilleur service public.

Cette volonté d'exemplarité du Conseil départemental se prolonge sur les nouveaux projets : nouveau bâtiment administratif, collège de Remoulins, Espace Diderot, dans sa volonté d'anticipation et de préfiguration de la nouvelle réglementation environnementale 2020.



En priorité 2020

Poursuivre la stratégie patrimoniale de rationalisation des équipements et implantations du Département

Exploitation de la 1^{ère} centrale photovoltaïque et favoriser l'auto-consommation énergétique.

Retour sur la priorité 2019	
✓	Aménagement du nouveau bâtiment administratif à Nîmes
✓	Reconversion du site de l'ancien collège Diderot en maison des services au public
✓	Optimisation du parc immobilier Départemental pour améliorer les conditions de travail et rendre le meilleur service au public.
✓	Optimisation de la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques

TRANSITION EN ACTION

Le nouveau bâtiment administratif, un projet au cœur des enjeux du développement durable

La prochaine COP25 qui se tiendra en décembre 2019 devra tenter d'obtenir des Etats qu'ils augmentent leurs efforts dans la lutte contre le réchauffement climatique. Pour le moment, les efforts sont largement insuffisants. Les engagements qu'ils ont pris lors de la COP21 de Paris, à supposer qu'ils soient intégralement tenus, mettent la planète sur une trajectoire de réchauffement de 3,2 °C d'ici à la fin du siècle selon le GIEC...

Etats, collectivités, citoyens... chacun peut contribuer à son niveau et certains projets permettent d'évaluer la contribution des politiques publiques aux enjeux de développement durable et de transition énergétique.

Le nouveau bâtiment administratif – comme lieu des services des Solidarités et du Cadre de Vie permet le regroupement de plusieurs sites nîmois afin d'améliorer, le service au public, les conditions d'accueil des équipes tout en optimisant les coûts de fonctionnement.

A ce titre, il contribue aux 17 objectifs du développement durable (ODD), tels qu'ils ont été approuvés en 2015 par les représentants des 193 pays membres de l'UNESCO.

Réponses aux finalités du développement durable	
✓	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
✓	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
✓	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
✓	L'épanouissement des êtres humains
✓	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



La Démarche BDO est un outil pédagogique d'accompagnement et d'évaluation sur les aspects environnementaux, économiques et sociaux, d'un projet de rénovation ou de construction, adapté aux climats et aux contextes.

56/90 points

Obtenus sur la démarche Bâtiment Durable Occitanie (BDO) niveau « bronze », phase conception



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Panneaux photovoltaïques

Près de 500 m² de panneaux dont la production est l'équivalent de la consommation moyenne de 700 foyers (hors chauffage et eau chaude sanitaire).



Autoconsommation et consommation énergétique maîtrisée

L'énergie produite par la centrale photovoltaïque sera autoconsommée pour les besoins du bâtiment et de ses occupants. La consommation énergétique est également maîtrisée par des équipements performants.



2nd
Bâtiment départemental proposé au dispositif « Nowatt » porté par la Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée



Modes doux

Intégration des modes doux, en connexion avec les équipements alentours (« coulée Pichon ») présentant un potentiel d'usage parmi les 44% d'occupant vivant à Nîmes.



Eco-matériaux

Chantier propre et l'emploi de matériaux comme le bois, le verre, le coton, le lin, et un béton bas carbone notamment pour la coque, les dalles et les planchers.



450

Agents du Département appelés à rejoindre ce nouvel équipement dont l'activité est la plus directement tournée vers le public gardois



Concertation

Forte concertation des futurs « habitants » en amont du projet par le biais d'ateliers centrés sur les usages et de visites régulières du site.



Une qualité de vie au travail

Des conditions de travail confortables en toute saison (expertise ergonomique, luminosité naturelle, acoustique...).



Végétation adaptée

Des espaces extérieurs constitués d'une végétation adaptée au climat et en majorité endémique de la région.



Adaptation au risque inondation

Afin de maintenir la transparence hydraulique et limiter l'imperméabilisation, le projet est surélevé et l'ensemble des parkings sont en dalles alvéolaires gravillonnées perméables.

